CR du CM du 15 10 2019

Excusé: Mr MIRABEL Yoann

A 19H30, Mr THEVENET Jean Marc, référent ENEDIS auprès de la commune, nous a présenté le futur développement des compteurs LINKY

1 -INDEMNITE DU PERCEPTEUR

Le Conseil Municipal vote l'indemnité de conseil allouée au percepteur, soit 453,46 euros pour l'année 2019.

2 - MAIRIE

Le Conseil Municipal accepte l'avenant pour la maitrise d'œuvre vu l'augmentation du coût estimé des travaux. Le montant de l'avenant est de 34 426.91 HT.

3-CCPA

Mr ALONSO donne le CR de la dernière réunion de la CCPA

4-SKATE PARC

Les travaux sont terminés.

Il est demandé au maçon de faire un béton sous la barrière d'accès

5- DEFENSE INCENDIE

Changement de deux poteaux d'incendie St Christophe et Perolière

6- ECOLES / SOU DES ECOLES

Le maire informe le conseil municipal que la commission scolaire se réunira le jeudi 17 octobre. Il sera présenté les travaux de la mairie

Une classe verte sera organisée en février 2020 pour les enfants de l'école primaire.

Mr ALONSO donne le CR de l'AG du Sou des Ecoles

7-PCS

Le Conseil Municipal valide le Plan Communal de Sauvegarde. Il sera transmis en préfecture.

8-CNR

Mr BORGOGNO donne le CR de la réunion concernant la construction d'une passe à poissons au niveau du barrage de Villebois.

Prochain conseil : le 19 novembre à 20h30